

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE**

**Enseignants :** Mesdames BESSIERES, BIDAULT, GIDASZEWSKI  
Messieurs ANDRE, DEVEMY

**Parents d'élèves :** Mesdames ALRIC, BIGOT-FORESTIER, BOUYGUES-FAU, CAYROU  
Monsieur DELPUECH

**Mairie:** Monsieur LENTIER

**DDEN** Monsieur ROUMAGNOU

**Excusées :**

Madame Pluyaud (inspectrice)  
Madame Guibert (parent d'élèves)  
Madame Lalo (parent d'élèves)  
Madame Laporte (enseignante)  
Madame Merle (enseignante)

**1. Effectifs et prévisions d'effectifs :**

Enfants inscrits et admis à ce jour :

petite section : 18  
moyenne section : 16  
grande section : 11  
CP : 22 (un déménagement)  
CE1 : 13  
CE2 : 15  
CM1 : 9  
CM2 : 7 (un déménagement)

La liste des élèves répartis dans les classes et la liste des fournitures seront affichées sur le panneau de l'école et seront en ligne sur le site le lundi 1er juillet.

Prévisions d'effectifs :

A ce jour, le nombre d'élèves inscrits est de 111. (- 13 élèves par rapport à l'an passé). Cette baisse est due à notre grosse promotion de CM2 qui va partir au collège (25 enfants qui partent contre 18 qui arrivent) et aux différents déménagements au cours de cette année.

Parmi les CM2, 22 vont au collège de la Ponétie, 1 au collège de Vic sur Cère et deux à la classe CHAM de Jules Ferry.

Les effectifs devraient augmenter les années suivantes avec seulement 7 puis 9 élèves qui partiront au collège les deux années qui arrivent.

### Fermeture du collège de la Jordane :

Cinq cents élèves sont concernés par la fermeture du collège de la Jordane. Il va être difficile pour les autres collèges d'absorber le surplus d'élèves, même si des travaux doivent être entrepris.

Des travaux à la Jordane auraient permis de garder ce collège fonctionnel.

Avec la fermeture de la Jordane, les sections rugby et Cadet de sécurité sont vouées à disparaître. Les enfants sont les principales victimes de cette fermeture.

Un parent signale que les 6 millions d'euros prévus pour les travaux dans les autres collèges auraient pu être consacrés à la réhabilitation de la Jordane.

### **2. Rentrée de septembre 2024 :**

L'équipe pédagogique reste identique.

Madame Bessières et Monsieur André seront présents à 75% sur l'école car ils bénéficieront d'une décharge syndicale.

Nous ne savons pas quand Madame Laporte pourra reprendre la classe.

Il y aura, en plus des enseignants et ATSEM, entre deux et plusieurs AESH (aide individuelle, ou aide mutualisée).

#### Les horaires de l'école :

Les horaires seront les mêmes que cette année.

Lundis, mardis, jeudis et vendredis : 8h45 – 12h00 et 13h45 – 16h30.

L'ouverture des portes se fait 10 minutes avant.

#### les activités pédagogiques complémentaires (APC) :

Les APC auront lieu les lundis, mardis et jeudis sur la pause méridienne de 12h00 à 12h30 pendant 24 semaines. Cela concerne en moyenne une dizaine d'élèves par jour.

Les activités en APC sont centrées sur :

- des activités liées au projet d'école.
- L'aide aux enfants en difficulté.
- La méthodologie et l'organisation du travail.

### **3. L'accueil des futures petites sections :**

Une rencontre entre les enfants, leur future classe de petite section, les autres parents et la maîtresse aura lieu le lundi 1er juillet à 16h30. Les parents des futures petites sections ont été prévenus individuellement.

Les enfants nés en 2022 ne pourront faire leur rentrée à l'école qu'en septembre 2025. Malgré la volonté des enseignants, il n'y aura pas de rentrée en toute petite section en janvier 2024, à la vue des effectifs de maternelle. Au moins 5 enfants auraient pu faire leur rentrée en TPS en janvier 2025, mais cela aurait trop alourdi les effectifs de maternelle (28 en TPS -PS -MS ou 27 en MS-GS).

Il serait peut-être préférable de privilégier l'arrivée des TPS à la place des enfants venant d'autres communes.

Monsieur le Maire n'ose pas refuser les demandes de dérogation car cela rend service à certaines

familles (nounou ou grands parents à Vézac ...). Cette décision se discutera avec les enseignants et à la vue des effectifs.

#### **4. Liaison CM2 – 6ème et GS - CP :**

##### La liaison CM2-6ème :

La visite du collège a eu lieu le vendredi 7 juin (matin avec repas au collège).

Le conseiller principal d'éducation viendra à l'école pour présenter le collège et répondre aux questions des enfants.

Tous les CM2 sont inscrits au collège. Deux demandes de dérogation (6ème CHAM) ont été envoyées. Les résultats seront connus le vendredi 14 juin.

Pour les enfants allant à la Ponétie l'an prochain, l'inscription se fera en ligne.

Les dossiers seront envoyés directement chez vous ou donnés dans le cartable de votre enfant le lundi 17 juin.

##### La liaison GS-CP :

Les grandes sections vont monter 5 fois dans leur future classe :

- Le mardi 14 mai de 14h00 à 15h00
- Le mardi 28 mai de 14h00 à 15h00
- Le mardi 4 juin de 14h00 à 15h00
- Le mardi 18 juin de 14h00 à 15h30 (avec la récréation dans la cour du haut).
- Le mardi 25 juin toute l'après-midi.

Lors de ces 5 échanges de classe, les élèves de CP retourneront en maternelle pour travailler la partie du programme de CP « questionner le monde ».

Les grandes sections découvriront leur future classe, la méthode de lecture, écriront, calculeront, feront des arts plastiques pour s'approprier leur classe...

#### **5. Le projet d'école :**

Notre avenant n'a pas encore été validé par l'inspection. Nous attendons la validation ou non.

Pour rappel, l'avenant du projet d'école est le suivant :

##### **Problématique :**

Comment améliorer la vision de soi et la vision de l'autre à travers le sport ?

Cette année, nous devons mettre en place la grande course d'orientation à Vézac. Nous allons la reporter au mois de septembre prochain.

Nous allons nous concentrer en cette fin d'année sur la fête de l'école et l'organisation de petits jeux olympiques. Cela rentre parfaitement dans la problématique du projet d'école.

Cette soirée (vendredi 28 juin) devrait se dérouler de la façon suivante :

L'idée serait de commencer vers 15h30 pour terminer les jeux vers 19h15.

Entre 15h30 et 16h30 les enfants commencent les jeux sous la responsabilité des enseignants.

A 16h30, les enfants seront rendus aux parents (sur le stade et non pas à l'école). Les enfants restant à la garderie ce jour-là, seront sous la responsabilité de Joëlle, Anaïs et peut-être Victoria. Les jeux

continueront pour les enfants de la garderie et les enfants avec leurs parents jusqu'à 19h00.

Fabrication d'un podium en bottes de paille.

Des dessins, travaux, faits par certaines classes seront affichés près du podium.

Les jeux sont ouverts à tous (les enfants hors Vézac sont les bienvenus)

Chaque enfant est libre d'aller où il veut sur n'importe quel atelier dans l'ordre qu'il veut.

Entre 18h45 à 19h15 :

- Regroupement des enfants – formation des anneaux olympiques en fonction des couleurs des classes.

- Une petite chorégraphie (que les enfants connaîtront) sera apprise aux personnes voulant participer sur la musique « bouge ».

- Remise des médailles avec la marseillaise.

– La chorégraphie sera aussi faite à 15h30 comme cérémonie d'ouverture.

### **Les ateliers :**

#### **1- 110m haies :**

Courir en sautant des haies.

Possibilité de faire une course enfant-enfant ou une course enfant-parent (distance et hauteur de haies différentes).

#### **2- Les lancers :**

Lancers de précision et lancers en longueur.

Lancers de précision avec les vortex. Lancer dans une zone plus ou moins grande en fonction de l'âge.

Lancers en longueur avec les javelots en mousse.

#### **3- Les lancers francs :**

Lancer des ballons dans différents paniers de basket.

Lancers classiques et lancers assis sur une chaise (paralympique).

#### **4- La course à l'aveugle**

Effectuer un parcours à deux (parent-enfant). L'un a les yeux bandés et l'autre guide.

Pour les maternelles, le guidage consiste à toucher les épaules pour tourner.

Pour les élémentaires, le guide doit donner ses indications en parlant.

Petit parcours à faire (poser une balle sur un plot ou passer par dessus un banc).

#### **5- Tir au but**

Tir au but dans une cage avec cibles

#### **6- Gymnastique et accrosport.**

seul : positions yoga

A plusieurs : position accrosport.

#### **7- Tir carabine**

Tir à la carabine en position couchée ou debout.

Toucher les 5 cibles.

### 8- Course à l'entrave

Le but est d'effectuer le parcours le plus rapidement possible en étant à deux par la cheville.

### 9- Parcours à vélo

Petit parcours à effectuer en vélo.

Parcours et vélos : voir Maif.

### 10- Rugby

Effectuer des transformations de plus en plus loin.

### 11- boule cible

Lancer en faisant rouler, une boule la plus proche d'une cible (boccia).

### 12- ping-pong

Tournante pour les plus grands autour d'une table de ping-pong

Pour les plus petits : lancer une balle à velcro sur une cible.

### 13- Atelier golf

Lancer une balle de golf dans une cible.

Trois types de lancers différents

- golf
- criquet
- hockey

### 14 – fabrication en direct d'une fresque sur les jeux olympiques

Chaque enfant devra colorier (feutres) quelques cases d'une fresque portant sur les jeux olympiques (flamme olympique par exemple).

Cette fresque sera ensuite affichée avec d'autres dessins au niveau du podium.

## **6. La coopérative scolaire :**

L'argent de la coopérative provient essentiellement

- De la subvention de 2000 € accordée par la mairie pour payer les transports scolaires (les cars pour la piscine essentiellement). Sur ces 2000 €, il reste 98,69 € à dépenser.
- De la subvention de 2000 € accordée par la mairie. Sur ces 2000 €, il reste 935 € à dépenser. Certaines factures doivent encore nous parvenir.

L'équipe enseignante remercie vivement la municipalité pour les subventions accordées qui s'ajoutent aux 5200 € accordées pour l'achat des fournitures.

L'APE subventionne toutes les sorties qui ne sont pas financées par les 2000€ de la mairie. Toutes nos sorties ont été financées par l'APE, sans aucune demande de participation des parents (sauf sortie avec nuitées). L'équipe enseignante remercie l'ensemble des membres de l'APE. Ils permettent aux enfants d'effectuer de nombreuses sorties qu'il serait impossible de financer sans eux.

Les dépenses de l'APE cette année pour les sorties devraient avoisiner les 7500 euros.

Monsieur le directeur demande à deux parents volontaires de venir vérifier les comptes de l'OCCE (en fin d'année scolaire ou en septembre). Madame Anaïs Alric et Madame Cécile Bigot-Forestier se proposent des les vérifier (merci !)

## **8. Les travaux :**

Un gros nettoyage du grenier fin août est nécessaire.

Ce nettoyage sera forcément effectué car l'école du haut va être réhabilitée (isolation, chauffage, changement des fenêtres) pour un coût de 100 000€. Les travaux devraient être terminés fin juillet.

Pour la sécurité des enfants, il est demandé de ne pas déposer les enfants devant le portail des élémentaires. La pente est raide et la visibilité depuis les voitures limitée. Un marquage au sol est nécessaire.

Vérifier l'alarme de l'école du haut. Elle ne s'arrête qu'au bout de 45 minutes. Pendant ce temps il est difficile voire impossible de travailler.

La porte de sortie de Mme Gidaszewski force pour s'ouvrir.

Le dévidoir de papier WC est à remplacer. Il est rouillé et dangereux.

## **9. Les sorties :**

Depuis le dernier conseil d'école, les enfants sont allés :

- théâtre pour les CE1.
- Ostal del Teil (occitan) pour les GS
- spectacle au centre des congrès pour les CM2
- La ferme des Bornottes pour les PS
- Les jardins de Bassignac pour les GS-CP et CE1
- La visite du collège pour les CM2
- Voyage à Ruynes pour les MS-GS

Quelques sorties sont programmées pour cette fin d'année :

- Les tours de Merle pour les classes de CE2-CM1 et CM2 (4 juillet)
- Randonnée autour de Vézac pour les GS – CP et CE1 (25 juin et 4 juillet)
- Rencontres à la Plantelière pour les maternelles et les CE1-CM2 (17 juin et 2 juillet)
- Plantation de courges pour les CE2-CM1
- Randonnée à Font de Cère pour les élémentaires (20 juin – reportée au 25 juin)

## **10. Questions des parents :**

Il n'y a pas de question des parents.

### **Retour sur les questions de l'année :**

***la sécurité des enfants sur le temps de garderie périscolaire.***

Cette question avait été résolue au conseil d'école suivant.

***le discours sur la citoyenneté du 04/07/23.***

Cette question avait été résolue directement au conseil d'école.

***Le système des serviettes mis en place l'an dernier fonctionne-t-il encore ?***

Cette question avait été résolue directement au conseil d'école. Un mot sera mis dans les cahiers à la rentrée..

**Un grand nombre de parents n'apprécie pas la méthode d'apprentissage à la lecture "néo". Cette méthode oblige les parents à scanner un QR code pour faire faire les devoirs. Dans une époque où l'on alerte de plus en plus les parents sur les dangers liés aux écrans, le choix d'une telle méthode interroge et ne convient pas. Nous souhaiterions qu'elle soit abandonnée pour une méthode sans écran l'année prochaine.**

Cette question avait été résolue directement au conseil d'école.

**Une fratrie a disparu de l'école, les enfants ont été placés suite à maltraitance. Cette situation donne lieu à des racontars et il est difficile pour les parents non renseignés, de répondre aux interrogations des enfants. est-il possible pour les enseignants d'éclaircir la disparition des enfants au sein des classes et ainsi éviter les incompréhensions ?**

Cette question avait été résolue directement au conseil d'école.

**En cas de harcèlement scolaire existe-t-il une procédure et quelle est-elle ? Peut-elle être rappelée aux parents? Si un parent est alerté par son enfant d'un cas de harcèlement que peut-il faire ?**

Cette question avait été résolue directement au conseil d'école.

### **11. Remerciements :**

L'équipe enseignante tient à remercier :

- Les parents qui ne comptent pas leurs heures pour nous accompagner lors des différentes sorties (piscine, sorties sportives et culturelles ...).
- Le personnel de la mairie (élus, personnels périscolaires ...) pour le travail effectué.
- Véronique et Yannick, nos ATSEM, pour le travail fourni lors de cette année.
- Les AESH (Réjane et Virginie) pour leur travail de qualité auprès des enfants.
- Le personnel de la cantine, Anaïs, Hélène, Joëlle et Yoann pour le travail fourni (45000 repas par an!)
- Les parents de l'APE qui donnent beaucoup de leur temps pour que l'on puisse avoir des sorties de qualité, grâce à leurs projets.
- Les parents élus pour leur implication dans la vie de l'école.
- Monsieur Roumagnou toujours présent.
- Laure qui a su remplacer Isabelle de belle façon.

Monsieur le Maire remercie à son tour les parents d'élèves et l'équipe enseignante. « C'est une équipe compétente et c'est un plaisir de travailler avec elle ».

Monsieur Roumagnou : « J'ai peu de travail à faire car tout se passe très bien et je le fais remonter. »

Hermione partant en 6ème, Madame Bigot-Forestier nous quitte. Elle tient à souligner le dynamisme de l'équipe enseignante, et des parents d'élèves.

Les parents désirant devenir représentants des parents d'élèves peuvent se faire connaître dès maintenant auprès du directeur.

Fin de la réunion à 20h20.

Mme Bessières (secrétaire de séance) :



M. Devémy (directeur) :

